

de 30 % des sociétés malaises, de 40 % des sociétés appartenant à d'autres Malaysiens et de 30 % des sociétés étrangères. En second lieu, l'intérêt que porte la Malaysia à la diversification de ses exportations grâce au développement du secteur manufacturier contribue largement à encourager l'investissement étranger, surtout dans les industries orientées vers l'exportation et dont les activités se fondent sur les ressources locales.

Conformément aux objectifs politiques, il y a trois catégories de participation au capital. Les projets industriels orientés vers le marché local sont obligés de laisser à la participation locale la majorité des actions. Dans les projets impliquant l'extraction et le traitement de base de ressources non renouvelables, la participation malaysienne doit être d'au moins 70 % dont 30 % de bumiputras. Enfin, pour les projets de fabrication destinés principalement à l'exportation, on permet à la partie étrangère de détenir la majorité des actions et dans certains cas, on peut l'autoriser à garder 100 % des actions.

Le système de stimulants établi en vue d'encourager la politique d'investissement reflète l'importance de l'investissement étranger dans les politiques du gouvernement. Les sociétés dont les activités sont orientées vers les besoins locaux ou l'exportation peuvent être admissibles au statut de "pionnier" en vertu duquel on accorde un dégrèvement fiscal pour une période de deux à huit ans. Les déductions fiscales sont calculées sur le montant du capital investi, l'emplacement de l'investissement et la participation malaysienne. Le statut de pionnier comprend également des dégrèvements fiscaux sur les dividendes. Les entreprises qui ne sont pas admissibles au statut de pionnier peuvent bénéficier d'autres formes de stimulants et de dégrèvements fiscaux selon l'emplacement, les priorités en matière d'investissement, la participation malaysienne et les critères d'embauche.

Modes d'organisation commerciale

En Malaysia, les entreprises peuvent s'établir sous plusieurs formes : société à propriétaire unique, société en nom collectif, société à responsabilité limitée ou succursale d'une société étrangère. L'une des entités commerciales les plus populaires auprès des investisseurs étrangers est la société à responsabilité limitée. Toutes